

Annexe : Bordereau des prix - branchement eau

Les prix s'entendent hors taxes, ils pourront être réévalués tous les ans, au premier janvier.

Section 1: Branchements neufs

Mise en place d'un branchement neuf : il comprend le piquetage sur la canalisation principale et la tranchée sous voirie ou terrain pour aller du piquetage au regard compteur situé en limite de propriété.

Le prix comprend:

1- Forfait lotissement (branchement sur un caisson déjà existant). Ce forfait comprend la pose du compteur, du robinet d'arrêt, du clapet anti-retour et de la purge)	130 € HT
---	----------

2- Forfait au branchement.

Détail des travaux réalisés de 0 à 5 mètres.

- démarches administratives.

- le piquetage : découpage de l'enrobé si nécessaire, tranchée, terrassement et évacuation des déblais si nécessaire, recherche de canalisation, réalisation du piquetage (collier, robinet, bride auto butée, bouche à clé complète), fourniture et mise en place d'un regard compteur d'eau (avec robinet d'arrêt, compteur, clapet anti-retour), remblaiement en sable autour de la canalisation et en tout venant au delà du grillage avertisseur, remise en état du terrain et réfection de la chaussée en enrobé à froid si nécessaire.

1500 € HT

Détail des travaux réalisés de 5 mètres et plus.

Même forfait que pour les travaux de 0 à 5 mètres + devis au ml supplémentaire. Ces travaux seront réalisés par une entreprise mandatée par la commune.

sur devis
(≈200€/ml)

Section 2 : Branchements existants

Déplacement d'un compteur d'eau sur demande du propriétaire.	sur devis
--	-----------

Changement d'un compteur suite à des dégâts imputables au propriétaire avec pose.	130 € HT
---	----------

Changement d'un regard de compteur suite à des dégâts occasionnés par le propriétaire avec pose.	suivant regard sur devis
--	--------------------------

Dépose et repose d'un compteur pour étalonnage à la demande du propriétaire.	50 € HT
--	---------

Ouverture et Fermeture d'un branchement d'eau à la bouche à clé.	30 € HT
--	---------

Section 3 : Prix complémentaires

Prix de l'eau	1.9 € / m3
---------------	------------

Pollution	0.28 € / m3
-----------	-------------

Modernisation	0.15 € / m3
---------------	-------------

Redevance semestrielle	16 €
------------------------	------

Annexe : Bordereau des prix - branchement assainissement

Les prix s'entendent hors taxes, ils pourront être réévalués tous les ans, au premier janvier.

Section 1: Branchements neufs

Mise en place d'un branchement neuf : il comprend le piquetage sur la canalisation principale et la tranchée sous voirie ou terrain, pour aller du piquetage au regard (boîte de branchement siphonide) situé en limite de propriété.

Le prix comprend:

1- Forfait au branchement

Détail des travaux réalisés **de 0 à 5 mètres.**

▪ démarches administratives.

▪ le piquetage sous voirie: découpage de l'enrobé si nécessaire, tranchée, terrassement, évacuation des déblais si nécessaire, recherche de canalisation, réalisation du piquetage, fourniture et mise en place d'un regard de branchement, remblaiement en sable autour de la canalisation et en tout venant au delà du grillage avertisseur, réfection de la chaussée en enrobé à froid, si nécessaire.

1000 € HT

Détail des travaux réalisés **de 5 mètres et plus.**

Même forfait que travaux de 0 à 5 mètres + devis au ml supplémentaire. Ces travaux seront réalisés par une entreprise mandatée par la commune.

sur devis
(≈200€/ml)

Section 2 : Branchements existants

Changement d'un regard de branchement suite à des dégâts imputables au propriétaire

suitant regard sur devis

Désobstruction d'une boîte de branchement:

* vers la voirie (à la charge de la commune)

/

* vers la partie privée (à la charge du propriétaire)

sur devis ou par une entreprise mandatée par la Commune

Section 3 : Prix complémentaires

Assainissement

0.60 € / m3

Redevance pollution

0.28 € / m3

Redevance modernisation

0.15 € / m3

Annexe : Bordereau des prix - branchement eau et assainissement

Les prix s'entendent hors taxes, ils pourront être réévalués tous les ans, au premier janvier.

Section 1: Branchements neufs

Mise en place d'un branchement neuf :

Le prix comprend soit :

1- Forfait au branchement.

Détail des travaux réalisés **de 0 à 5 mètres.**

▪ démarches administratives.

▪ le piquetage : découpage de l'enrobé si nécessaire, tranchée, terrassement, évacuation de déblais si nécessaire, recherche de canalisation, réalisation du piquetage (collier, robinet, bride auto butée, bouche à clé complète), fourniture et mise en place d'un regard compteur d'eau (avec robinet d'arrêt, compteur, clapet anti-retour), fourniture et mise en place d'un regard de branchement, remblaiement en sable autour de la canalisation et en tout venant au delà du grillage avertisseur, remise en état du terrain et réfection de la chaussée en enrobé en froid si nécessaire.

2000 € HT

Détail des travaux réalisés **de 5 mètres et plus.**

Même forfait que travaux de 0 à 5 mètres + devis au ml supplémentaire. Ces travaux seront réalisés par une entreprise mandatée par la commune.

sur devis
(≈200€/ml)

Section 1 : Prix complémentaires

Prix de l'eau	1.9 € / m3
Pollution	0.28 € / m3
Modernisation	0.15 € / m3
Redevance semestrielle	16 €
Assainissement	0.60 € /m3
Redevance pollution	0.28 € /m3
Redevance modernisation	0.15 € /m3